NUMÉRO 01

amiens rénove ses quartiers

journal de la rénovation urbaine | AMIENS NORD | juillet 2011

VENT DE FÊTE AU NORD



Cela fait désormais trois ans que l'ensemble des associations et des services municipaux du secteur nord travaillent pour faire de la fête de quartier un rendez-vous convivial et incontournable ; et le succès de la journée du 25 juin nous montre à quel point nous sommes sur la bonne voie. Cette édition 2011 a été marquée par le départ d'un vol en montgolfière au cours duquel Francis Lec et moi-même avons accompagné six jeunes d'Amiens nord pour une merveilleuse découverte aérienne des paysages de la Somme au petit matin. Nous devons ces moments mémorables, à bord de la montgolfière mise à disposition par le Conseil régional de Picardie, à la société des Montgolfières de Picardie dont je salue la disponibilité et le savoir-faire. Dès notre retour, le CCAS d'Amiens nous attendait avec un petit déjeuner, partagé avec les habitants.

Autre grand moment d'émotion, le lâcher de ballons, comme un petit signe adressé à Cyprien Chokki qui nous a quittés en février dernier et auquel nous tenions à rendre un hommage chaleureux. Comment ne pas parler également de la réderie qui en est, certes, à ses débuts mais que nous souhaitons étoffer au fil des années.
Le succès de cette journée revient avant tout à l'ensemble des acteurs du secteur nord, qu'ils soient salariés, bénévoles, habitants, membres d'associations, employés des services municipaux, vacataires, jeunes du quartier...

C'est pourquoi je tiens à remercier chacun d'entre vous qui avez participé à faire de cette fête d'Amiens nord une véritable réussite permettant de mettre en évidence la richesse de la vie associative du quartier et le savoir-faire de l'ensemble de ses acteurs. Je vous donne rendez-vous pour l'édition 2012 qui, je l'espère, connaîtra le même succès.

Gilles Demailly
Maire d'Amiens
Président d'Amiens Métropole







AMIENS MÉTROPOLE

info projet

CALMETTE FAIT PEAU NEUVE


Projet de réhabilitation de Calmette (par bureau 112)

La réhabilitation des immeubles Calmette a été retardée afin d'intégrer des travaux supplémentaires, notamment à l'intérieur des logements et des parties communes, dans l'optique de mieux répondre aux attentes des locataires. Outre les interventions sur l'enveloppe du bâtiment (façades et toitures terrasses), le programme de travaux prévoit la remise à neuf des installations électricité et gaz, la rénovation complète des salles de bain, WC et cuisine et le remplacement des revêtements de sols...
Les locataires seront invités à venir voir le résultat lors des visites du logement témoin organisées par l'OPH d'Amiens.
Démarrage des travaux prévu début 2012 pour une durée de chantier d'environ 14 mois.

espace info

Pour toute question sur le projet de rénovation urbaine, n'hésitez pas à vous rapprocher de **l'espace info**, situé dans le hall de l'**ATRIUM**, 39 avenue de la Paix, à Amiens.
Vous pouvez consulter les plans et informations diverses sur les projets urbains ou déposer vos remarques ou suggestions pour l'amélioration du cadre de vie de votre quartier.



→ Un animateur d'Amiens Métropole est à votre disposition le lundi et le mercredi de 13h30 à 17h30, ou sur rendez-vous au 06 19 74 04 74.

Réactions ?

Pour réagir à un article, envoyez un mail à :
demoratielocale@amiens-metropole.com
ou un courrier à l'adresse suivante :
Amiens Métropole - démocratie locale - hôtel de ville- BP 2720 -80000 Amiens.

SECTEUR ROUBAIX FAFET BROSSOLETTE : LA RÉNOVATION URBAINE EN MARCHE


Projet de réhabilitation de Fafet (par AARP)

Un projet ambitieux pour le secteur Roubaix Fafet Brossolette

Dès cet été, le premier immeuble Brossolette sera démoli marquant le démarrage de la rénovation complète de ce secteur. L'ambitieux projet vise à améliorer de façon significative la vie des habitants de ce quartier en intervenant à la fois sur leur logement et sur les espaces extérieurs. En effet, en plus de la démolition de l'ensemble des immeubles Brossolette, les logements des immeubles Calmette et Fafet seront réhabilités. Objectif : améliorer le confort des locataires et les performances énergétiques des bâtiments. Une intervention forte sur le traitement des façades avec, notamment, l'ajout de balcons à l'arrière de Fafet est aussi programmée.
Mais le projet voit plus loin, car c'est également un vaste programme d'aménagement des espaces résidentiels et publics qui s'engagera dès 2012. Avec un parti pris commun : embellir le quartier en densifiant le végétal, en réalisant un aménagement paysager des parkings, la plantation d'arbres le long des voies, la création de parterres fleuris et de jardins privatifs en pieds d'immeubles. Côté pratique, la mise en place de la collecte enterrée des ordures ménagères, la création de locaux pour les vélos, la réorganisation du stationnement par unités résidentielles, la sécurisation des voies, participeront à l'amélioration de la qualité de vie.

Le désenclavement, l'une des priorités du projet

Le désenclavement du secteur passe par une véritable réflexion sur les déplacements : optimisation des lignes de transport en commun afin de mieux relier le quartier au reste de la ville et au centre commercial Carrefour, création de pistes cyclables et de liaisons douces. Une allée piétonne entre la rue Fafet et le boulevard de Roubaix sera ainsi créée, rendue possible par le percement du bâtiment Fafet. Cette percée rouvrira le quartier vers le centre d'Amiens Nord. Les enfants ne seront pas oubliés non plus puisqu'une réflexion sera menée sur le repositionnement d'une aire de jeu.

Les premiers travaux interviendront début 2012 et se poursuivront jusque fin 2013. Une étude est parallèlement lancée afin de définir la poursuite des travaux à mener après 2014, en particulier sur le devenir du site des immeubles démolis et la plaine Brossolette. Construction de logements, implantation d'activités économiques, création d'un équipement public, autant de pistes pour réinventer le quartier de demain qui seront explorées dans le cadre de cette étude.
Alors oui, ça bouge à Fafet Calmette Brossolette ! ■

PREMIÈRE DÉMOLITION À BROSSOLETTE

Vide depuis prés de 2 ans, l'immeuble correspondant aux entrées 1 à 5 de la rue Brossolette sera démoli à partir de juillet 2011. Pas d'implosion comme pour la tour bleue d'Etouvie, mais il s'agira d'une démolition par « grignotage ». La première phase des travaux appelée « curage et désamiantage » se déroulera sur 2 mois : déplacement des réseaux, déconstruction des matériaux recyclables, retrait de l'amiante. Ensuite les pelleteuses investiront le site pour venir « grignoter » petit à petit ce qui restera du bâtiment. L'évacuation des gravats se fera également au fur et à mesure de la démolition.



Pour les autres bâtiments, toujours occupés à ce jour, le relogement se poursuit.
Toutes les familles sont rencontrées individuellement par l'OPH d'Amiens afin de trouver des solutions de relogement adaptées à chaque ménage. La démolition complète des immeubles devrait être achevée en 2014. Affaire à suivre ! ■



démocratie locale

RETOUR SUR LES VISITES DE PROXIMITÉ

Des rencontres qui permettent d'apporter des réponses rapides aux problèmes du quotidien.

Lors des dernières visites de proximité dans le secteur Nord, les élus ont parcouru les rues à la rencontre des habitants pour apporter des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.
Dans **le quartier Marivaux**, les jeunes ont pu être reçus par les élus, à la suite de la visite de proximité, pour trouver avec eux une solution à leurs revendications.



Dans **le quartier du Colvert**, les travaux de réfection de la place ont commencé à la suite de la visite. Ils ne constituent qu'une première phase de remise en état avant une réfection totale de la place dans les prochaines années.
Dans **le secteur Guynemer**, les élus ont pu rencontrer les habitants de la rue Watteau et prendre en compte leurs remarques sur les aménagements en cours, comme par exemple sur les ralentisseurs dont la hauteur a été réduit suite à la visite de proximité.
Enfin, une grande opération de nettoyage a été effectuée sur les espaces publics de **la résidence du Docteur Degouy**. Une dizaine d'agents d'Amiens Métropole se sont mobilisés à la suite de la visite de proximité pour remettre en état la chaussée, les éclairages publics et procéder à l'enlèvement de près d'une tonne de déchets !

Venir à votre rencontre, au cœur de votre quartier, pour améliorer ensemble votre environnement quotidien.
Voilà l'état d'esprit des visites de proximité, préparées avec les comités de quartier. Chaque lundi dans un quartier différent de la ville, elles sont l'occasion pour les élus et les agents municipaux de prendre bonne note des points à corriger pour améliorer votre vie quotidienne et faire le point sur l'avancée des différents projets.
N'hésitez pas à venir partager un bout de chemin et discuter avec les élus présents !

→ **Prochaine visite de proximité quartier nord** : 28 novembre, secteur Marivaux Balzac. RDV à 17h au centre commercial et à 18h à l'angle rue Montaigne / rue Voltaire.

vie de quartier

AVENTURE SCIENTIFIQUE, EMBARQUEMENT IMMÉDIAT !



Avis aux amateurs, aux non initiés et aux curieux, le Scientificobus fera un arrêt au quartier Marivaux, devant les locaux de l'association Le Phare, la semaine du 18 au 22 juillet 2011. Tous les après-midi de la semaine, de 16h à 22h, Planète Sciences Picardie vous proposera des activités et expériences scientifiques autour des thématiques de l'espace, de la robotique et de l'optique. L'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation des expériences est contenu dans le fourgon, ce qui permet aux animateurs de créer des ateliers scientifiques en plein air. Il s'agit de permettre aux jeunes de 14 à 18 ans de se familiariser avec l'activité scientifique et technique à travers différentes réalisations.





LOTS D'ACTIVITÉS À LA VALLÉE SAINT LADRE

Amiens Métropole aménage six terrains de 1300 à 2200 m2 destinés aux PME-TPE à vocation d'activités, de bureaux, de services et d'artisanat le long de l'avenue Franklin-Roosevelt, pour un investissement de 600 000 € porté par la collectivité. A proximité immédiate de la rocade, les entreprises bénéficieront d'une forte accessibilité. La desserte des lots se fera depuis la rue le Titien par une nouvelle voie avec circulation en sens unique. Le traitement des espaces libres privilégiera une trame végétale assez dense qui limitera les nuisances sonores et visuelles. Les premiers bâtiments devraient être construits au cours du deuxième semestre 2011. Ils respecteront le label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

Les constructions se poursuivent sur le secteur Delacroix. Dans un cadre entièrement rénové, à proximité des commerces, services, équipements scolaires et proche des lignes de bus, appartements T2 et T3 et maisons individuelles T4 devraient voir le jour d'ici 2013.
La commercialisation est lancée et vous pouvez dès aujourd'hui vous renseigner pour réserver un logement.



→ **Pour tout renseignement, merci de contacter Joël Vilotteau, conseiller, au 06.34.99.57.22**

CONSEILS D'HABITANTS

Les membres du Conseil d'habitants du secteur Nord, comme ceux des autres secteurs, sont actuellement renouvellés.
Le Conseil d'habitants est composé de membres tirés au sort sur les listes électorales.
Ce processus de désignation permet d'assurer au mieux la diversité des membres. Différences d'âge et d'origines sociales, mixité hommes-femmes et habitants de tous les quartiers : les échanges du Conseil d'habitants se nourrissent des différences de ses membres. Ils prennent une part active à la construction d'un avis collectif sur le thème du jour, choisi par les membres eux-mêmes ou proposé par les élus.
→ Si vous avez eu la chance d'être tiré au sort, n'hésitez pas à vous manifester avant septembre, pour que l'on puisse vous inscrire définitivement en tant que membre.
→ Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la ville d'Amiens, mais que vous souhaitez participer à ce Conseil en tant qu'habitant du secteur Nord, vous avez également la possibilité de participer, puisque 4 places sont réservées aux personnes non inscrites.

→ **Vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : démocratielocale@amiens-metropole.com**

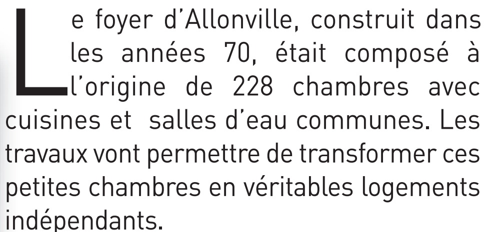
RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE ADOMA

Le foyer d'Allonville se transforme en véritable résidence sociale afin d'offrir aux habitants un meilleur confort.

Projet de réhabilitation et construction de la résidence Adoma (par Marjolijn et Pierre BOUDRY, architectes)



"Les logements seront également plus économes en énergie"



Le foyer d'Allonville, construit dans les années 70, était composé à l'origine de 228 chambres avec cuisines et salles d'eau communes. Les travaux vont permettre de transformer ces petites chambres en véritables logements indépendants.
La résidence accueillera dorénavant 120 logements, allant du studio au T2 et sera prolongée à l'ouest par un bâtiment neuf composé de 30 appartements supplémentaires. 80 logements seront adaptés pour accueillir des personnes âgées ou à mobilité réduite et 4 ascenseurs installés pour faciliter l'accès aux étages.
Les logements seront également plus économes en énergie. Les façades vont bénéficier d'une isolation par l'extérieur et des panneaux solaires permettront de couvrir plus de 50 % des besoins en eau chaude. Les équipements sanitaires et électriques ont eux aussi été sélectionnés pour réduire au maximum la consommation courante des logements.

Des travaux réalisés en « site habité »
Les travaux ont démarré en juillet 2010 et s'achèveront en avril 2013. Ils suivent un découpage particulier afin de préserver le fonctionnement de la résidence et d'organiser progressivement le relogement des résidents dans les appartements réhabilités.

L'accent est mis sur l'accompagnement des habitants.
Les résidents, dont le mode de vie va être fortement modifié, sont accompagnés par l'association Agéna pendant toute la durée des travaux. Ils peuvent également visiter le « logement témoin », qui présente la nouvelle configuration des espaces et tester les futurs équipements intérieurs.
Une fois les résidents installés dans leurs nouveaux logements, il restera environ 75 appartements disponibles à la location au printemps 2013. ■

CALENDRIER DES TRAVAUX ADOMA

- → **Construction du bâtiment neuf :** d'avril 2011 à avril 2012
- → **Réhabilitation du bâtiment existant :** de juillet 2010 à avril 2013
- → **Cage d'escalier 1 :** de juillet 2010 à octobre 2011
- → **Cage d'escalier 2 :** de décembre 2011 à octobre 2012
- → **Cage d'escalier 3 :** de juin 2012 à avril 2013

Renseignements :
M. Antoine Giacomoni,
responsable de programme ADOMA
au 03 87 18 18 77

AMÉNAGEMENT DES RUES RAVEL ET WATTEAU

Après 9 mois de chantier, les travaux s'achèvent dans les rues Ravel et Watteau.
Ils avaient pour objectif de réduire la vitesse de circulation et de mieux délimiter les cheminements des piétons et des vélos. Ils ont également permis d'améliorer le cadre de vie du quartier en créant de nouveaux espaces de détente et de jeux pour les riverains et leurs enfants. Les travaux de la rue Ravel ont été décalés en raison d'un problème de réseau d'assainissement. Ils s'achèvent aujourd'hui par l'installation des jeux, des bancs et des plantations. L'aire de jeux de la rue Watteau a été installée au mois de mai et n'attend plus que quelques menus travaux de peinture. Elle bénéficie à ce jour d'une forte fréquentation du fait de sa nouveauté dans le quartier.
L'aire de jeux de la rue Ravel sera, quant à elle, installée au mois de juillet afin que les enfants puissent en profiter pleinement pendant l'été. Elle a récemment subi des dégradations qui retardent légèrement son ouverture.Les dernières plantations seront réalisées à l'automne.
Ces travaux ont été conçus et réalisés par Amiens Métropole en concertation avec les habitants du quartier. Ils se sont adaptés au fur et à mesure des nombreuses remarques et sollicitations émises par les riverains. ■



CONTENEURS ENTERRÉS : MODE D'EMPLOI

Ce dispositif de collecte des ordures ménagères se généralise dans les quartiers Nord. Rappel des principales règles d'utilisation :

ORDURES MÉNAGÈRES :
→ Le pied des containers doit rester propre. Pensez à utiliser des sacs poubelle de petite contenance (maximum 50 litres).
→ Les bacs jaunes sont réservés au tri sélectif : bouteilles et flacons en plastique, briques et cartons d'emballage, emballages métalliques... Bien vidés et si possible aplatis !

ENCOMBRANTS :
→ Pour les particuliers, la collecte des encombrants se fait dans les déchetteries ou sur appel téléphonique.
→ Pour les immeubles collectifs, Amiens Métropole a mis en place un service spécifique de ramassage. Les gardiens de l'OPH et de la Maison du CIL sont à votre disposition pour le stockage en dehors des jours de collecte.

Il est interdit de déposer des ordures ménagères ou des encombrants en dehors de ces dispositifs, sous peine d'amende.

→ **Les messagers du tri répondent à vos questions au 03 22 33 12 12**

en bref...

TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA RÉSIDENCE GRAND MOZART

La Maison du CIL a réalisé au mois d'avril une importante campagne de nettoyage des parties communes et des abords de la résidence Grand Mozart, située dans le Quartier Pigeonnier. Les travaux se poursuivent actuellement par la rénovation des halls et des cages d'escaliers : remise en peinture, réfection des portes et des vitrages, remise en état du dispositif de contrôle d'accès aux entrées, de l'éclairage, etc. Ils ont été confiés à l'entreprise d'insertion Espace Travail, qui est implantée dans le quartier depuis de nombreuses années.



Le journal de la rénovation urbaine
est une publication trimestrielle
d'Amiens Métropole.
BP 2720 - 80027 Amiens Cedex
Tél : 03 22 97 40 40
www.amiens.fr

Conception : Service communication - Amiens Métropole - Juillet 2011
© photos : L. Rousselin - Amiens Métropole